



DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

Nos Réf. : MM/PT/CG

Bourg-lès-Valence, le

21 SEP. 2026

Affaire suivie par la Direction Générale

04.75.79.45.47 – secretariat.dgs@bourg-les-valence.fr

Cher(e)s Collègues,

Un CONSEIL MUNICIPAL se réunira, en séance publique, en salle du conseil (1^{er} étage), à la Mairie, le :

Lundi 28 septembre 2026 à 18h30

Nous vous adressons par mail le lien de téléchargement dans lequel vous trouverez le dossier du conseil municipal.

Selon l'article L2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, un conseiller municipal peut donner un pouvoir à un collègue de son choix.

Comptant sur votre présence,

Je vous prie d'agréer, cher(e)s collègues, l'expression de mes cordiales salutations.

Le Maire,

Marlène MOURIER